



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV136-1 - La gestion des troubles de voisinage

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

- Gestionnaires et leurs collaborateurs.
- Chargés de relations locataires – Médiateurs.
- Juristes en droit immobilier.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre réglementaire de résolution des troubles de voisinage.
- Privilégier les solutions amiables.

Pré-requis

Aucun.

Programme

- 1 - DEFINITION DE LA NOTION « TROUBLES DE VOISINAGE »
 - La théorie jurisprudentielle et ses conditions cumulatives.
 - La classification selon la nature et l'origine du trouble.
- 2 - LE BRUIT
 - Le bruit de comportement.
 - Le bruit des activités.
 - Le bruit des chantiers.
- 3 - LES NUISANCES OLFACTIVES
 - Quelques exemples concrets
- 4 - LES DIFFERENTS ACTEURS
 - Le bailleur.
 - Le Maire et ses pouvoirs.
 - Le Préfet.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Le Procureur de la République.

5 - LA PREUVE

- Le témoignage.
- Le constat d'huissier.
- Le procès-verbal de l'infraction.

6 - LES PROCEDURES

- Les procédures amiables.
- Les modes alternatifs de règlements des différends.
- Les procédures contentieuses.

7 - DES SOLUTIONS DIFFERENTES EN FONCTION DES SITUATIONS RENCONTREES

- Les atteintes à la tranquillité publique : environnement et propreté / relations de voisinage.
- L'occupation des parties communes d'immeubles.
- Les atteintes aux biens.
- Les atteintes aux personnes.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE